

Comme on l'a vu, QUINE (1960) analyse la possibilité, pour certains prédicats, d'être interprétés de deux façons. On peut faire remarquer d'abord que ce fait concerne deux types de prédicats:

- ceux qui se construisent non-modalement (X chasse $\left| \begin{smallmatrix} le \\ un \end{smallmatrix} \right|$ lion) mais peuvent donner lieu à une paraphrase de type modal (X désire que $\left| \begin{smallmatrix} le \\ un \end{smallmatrix} \right|$ lion soit attrapé par X)
- ceux qui admettent les constructions non-modales et modales (attendre, par exemple). Ils peuvent être analysés:

- a) comme un prédicat à n places (être grand, être plus grand que, s'asseoir, manger), propriété ou relation, prédicable d'objets ou de couples d'objets, sous la forme de propositions qui peuvent être douées d'une valeur de vérité, selon que les objets satisfont ou ne satisfont pas le prédicat. C'est ce qu'il appelle *un contexte transparent* où les arguments du prédicat sont en position référentielle.
- b) comme l'expression d'une "attitude propositionnelle", liant une source à une information, comme si l'origine de la prédication ne dépendait plus du S_1 énonciateur (non-marqué) de l'interprétation précédente, mais était rapportée à un énonciateur marqué (S_2) différent du précédent (description d'une situation de prédication). D'où des restrictions sur les substitutions de synonymes possibles, si on les rapporte au point de vue de cette source mentionnée.

Exemple :

1. X croit que l'ébèle du soir est une planète.

Cet énoncé n'oblige pas à penser que X croit aussi que l'étoile du matin est également une planète (ou que les deux étoiles sont la même planète, donc qu'on parle dans ce cas de Vénus).

Ce qui donne lieu à une double lecture selon qu'on rat-

tache l'objet de la croyance à X ou à S_1 . Soit:

- (a) X croit que quelque chose est une planète
- (b) X croit, de quelque chose, qu'elle est une planète.

La seconde expression pouvant elle-même être paraphrasée sous les formes (a-grammaticale) suivantes:

- b'. Par X, l'étoile du soir est crue avoir la propriété d'être une planète.
- ou b". Par X, l'étoile du soir et une certaine planète sont crues être en relation d'identité.

Mais si on veut sortir du cadre du logicisme de Quine et essayer d'explicitier les virtualités interprétatives d'un énoncé du type ci-dessus du point de vue des activités de S_1 , on peut faire observer que:

- [a] Dans le cas d'une lecture opaque, S_1 rapporte une attitude propositionnelle de X (la relation d'une source à une information), mais en laissant "non saturée" l'expression enchâssée, c'est-à-dire sans intervenir sur la référence du terme qui se trouve, par là, en position non-référentielle (au sens de Quine).
Ce qui se passerait, par exemple, si quelqu'un énonce
César pensait que la ville des Papes se trouvait sur le Tibre (R. ZUBER, 1973, p. 14)
sans savoir que César, c'est le Jules inscrit dans l'histoire
- qu'il vivait à Rome avant qu'on ne parle des Papes
- ce qu'est un Pape, ni quelle est leur Capitale...
etc. , ou que ça ne l'intéresse pas (non-relevance).
- b Dans le cas d'une lecture transparente, S_1 peut mettre à l'oeuvre deux activités différentes:
 - [b1] En identifiant la référence du terme mis pour (par) lui en position référentielle (ce qu'explicité la paraphrase), il peut évaluer l'information rattachée à X. Ce qui l'amènerait à utiliser, par exemple
X croit que p

pour signifier *X ne sait pas que p*, ou *X se trompe...*
etc.

La différence entre [a] et [b1] se retrouve dans des expressions courantes du type *Il croit qu'on lui veut du mal*

- libre à lui de croire ce qu'il veut! [a]

- c'est faux, tout le monde l'aime bien. [b1]

[b2] En identifiant et en explicitant complètement la référence des termes qu'il met en position référentielle, S_1 peut décrire un comportement de X, qui n'est alors plus une attitude propositionnelle, dans la mesure où on n'est plus dans le rapport entre la source et l'information. Dans ce cas on énonce l'existence d'une relation entre des objets qui sont caractérisés par là. A ce niveau, la dimension modale du prédicat s'efface.

C'est ce fonctionnement qu'on peut trouver, par exemple, dans un ouvrage d'histoire des religions ou d'ethnographie, ^{où} après avoir classé des types d'objets, des propriétés ainsi que des pratiques, religieuses, alimentaires, etc., on les rapporte à des populations répertoriées. Il s'agit d'un fonctionnement "documentaliste".

Ex.: *On trouve la même relation R entre les forgerons et le dieu du Feu chez les Yoruba et chez les Fang.*

La distinction des trois interprétations est difficile à saisir dans le cas des verbes qui sont généralement utilisés dans le langage ordinaire comme des verbes modaux ([a] et [b1]). L'interprétation [b2] sort des usages ordinaires dans la mesure où elle suppose, pour s'exprimer complètement, l'usage d'une métalangue purement dénotative, ou extensionnelle, dont la construction est l'objet des analyses de Quine. Cette distinction est, par contre, beaucoup plus claire dans le cas du verbe attendre, où l'élément modal semble moins apparent (il

s'agira de déterminer pourquoi), d'où nos hésitations à le classer. Ou dans le cas d'autres verbes, qui sont modaux selon nos critères, mais qui exigent, selon Quine, une paraphrase mettant en évidence leur caractère modal d'"attitude" (chercher = désirer trouver; vouloir = désirer obtenir,...etc.). Ou qui ne sont pas modaux, comme chasser = désirer attraper. Dans ce dernier cas, la nuance modale n'apparaît pas dans le forme

X chasse

<i>le</i>
<i>un</i>

lion

Preuve en serait, là, la difficulté de trouver un complément qui soit une proposition nominalisée (?chasser un vol, une invasion de mouches). Ce qui rend la paraphrase modale contestable, apparemment produite ad hoc.

Dans ce cas, si le verbe n'est pas utilisé modalement, la lecture de S_1 est transparente: description d'un comportement de X, ou d'un événement où X est impliqué (s'il y a référence à un-des lions):

Il y a

<i>un certain lion</i>
<i>le lion</i>

que X chasse
X le chasse;

ou description d'un état de X s'il n'y a pas référence:

X est chasseur-de-lions.

Par contre, si le verbe est paraphrasé modalement, les interprétations [a], [b1], [b2] sont possibles, mais [b2] se ramène, en fait, à l'interprétation non-modale du fait de l'absence de construction modale proprement dite (soit ② et ③) de ces prédicats.

Comme, il ne s'agit pas ici, de suivre Quine dans son entreprise de "rurification", on s'en tiendra aux critères syntaxiques pour décider du caractère modal d'un prédicat, en refusant donc les paraphrases qu'il propose pour ceux qui n'admettent pas ces constructions. Ce qui veut dire que dans ce cas la construction propositionnelle, en tant qu'elle donne lieu à l'interprétation

modale proprement dit ($\boxed{a}$ et $\boxed{b1}$) est difficile à retenir pour ces prédicats-là; et, en tant qu'elle donne lieu à l'interprétation transparente $\boxed{b2}$, elle se réduit à la construction nominale.

L'ensemble de ces observations valent pour attendre qui a, lui, explicitement, les propriétés syntaxiques d'un verbe modal (② et ③). Ce qui amène à se demander si les énoncés 1., 2. et 3 inscrits en début de ce chapitre sont des paraphrases l'un de l'autre et, si oui/non, pourquoi.

1) 1. *X attend le train*

2. *X attend l'arrivée du train*

Dans un cas comme dans l'autre, les arguments du prédicat sont en position référentielle. Le rapport à S_1 est donc un rapport transparent. Mais les N_2 ne sont pas du même type: $\bar{a}$ pour 1. et * pour 2. Les deux constructions sont de nature différente: le N_2 de 2. exprime le déroulement ou le résultat d'un processus, expression qu'on peut développer sous la forme *-que le train arrive* ou *- que le train soit arrivé*, et prendre comme objet d'une construction propositionnelle, pour autant que le prédicat admette cette construction (puisse donc être un prédicat modal, au sens des critères retenus ici).

On peut faire appel alors à la double possibilité qu'on a de construire non-modalement -de manière transparente- un énoncé contenant un verbe modal, donc de prédiquer une relation entre des ensembles d'objets, à savoir

- la construction ① : $N_1 + V + N_2$
- la construction ③ : $N_1 + V + \text{que} + \text{prop}$, avec l'interprétation $\boxed{b2}$.

C'est-à-dire:

directement, en construisant le verbe comme s'il s'agis-

sait d'un verbe non-modal (Ex. 1. ci-dessus)

indirectement, en nominalisant la proposition, objet de la

construction propositionnelle (Ex. 2. ci-dessus). A savoir selon **[b2]** qui met en évidence l'élément relationnel et ses arguments, avec les deux possibilités suivantes:

- 2.1 Par X, le train, est attendu arriver
X attend, du train, qu'il arrive
- 2.2 Par X, l'arrivée du train, est attendue
X attend l'arrivée du train.

- 2) 2. *X attend l'arrivée du train*
 3. *X attend que le train arrive.*

Dans ce cas, compte tenu de ce qui précède, la forme 2. est un "filtre" des interprétations que 3. admet toutes: **[a]**, **[b1]**, **[b2]**), à savoir:

X attend que le train arrive - **[a]** ^{lequel?}
 (X est attendeur-de-train)

Il y a un train, X attend qu'il arrive { **[b1]** Le train de 2h.30; mais il a été supprimé
[b2] le train de 2h.30, par X, est attendu.

Mais 2.1 et 2.2 montrent qu'il est nécessaire de distinguer deux types de clivages concernant la proposition enchâssée, l'un portant sur un des termes de la proposition, l'autre portant sur la proposition elle-même. (Ce qui importe, pour l'interprétation **[b1]**, où l'activité modifiante de S₁ ("jugement") peut porter sur la référence d'un terme (pré-construit au sens A) ou sur la valeur d'information de la proposition (pré-construit au sens B).

Ex.: *du train, X attend l'arrivée*
le train, X attend son arrivée

<i>que le train arrive,</i>	? X attend ? X l'attend X n'attend que cela
-----------------------------	---

Ce qui permet de varier les possibilités de mise en position référentielle - soit de l'un ou l'autre (ou de tous) termes de la proposition enchâssée
- soit du prédicat (de la relation) assertable de ce(s) terme(s).

Donc, dans ce dernier cas, de faire tomber toute la proposition dans le "scope" de S_1 qui peut alors modifier sa valeur d'information dans l'interprétation [b1].

Ex.: *Le train n'arrivera pas, parce qu'il y a eu un accident*

La négation d'une probabilité est une modification différente de

Il n'y a pas de train à cette heure-là
(négation d'une référence).

Le décalage dans la nuance modale introduit par la possibilité du clivage apparaît dans les deux exemples suivants:

Aristote ne pouvait pas croire que la Terre tournait autour du Soleil.

Selon l'interprétation [a] la reprise de l'énoncé enchâssé peut être laissée à Aristote, qui est incapable d'y adhérer, pour des raisons qui lui sont propres. (Interprétation exclue si le verbe de la proposition complètement est au présent). Par contre,

Que la terre tournait autour du soleil, Aristote ne pouvait y croire.

suggérerait l'impossibilité pour Aristote de l'énoncer et d'y adhérer, pour des raisons qui lui sont extérieures (donc que la proposition enchâssée clivée est reprise par S_1).

Ce que montre aussi:

- *Les premiers colons croyaient que New York grandissait, mais c'était New Amsterdam.*

Tout se passe comme si S_1 précisait que les colons s'étaient

trompés de ville.

- Que New York grandissait, les premiers colons le croyaient,
mais c'était New Amsterdam. y

Tout se passe comme si S_1 précisait que la ville que les colons voyaient grandir était, pour eux, New Amsterdam.

1.3 Contextes "quasi-modaux"

On peut tenter de saisir maintenant les raisons qui peuvent faire intuitivement classer attendre dans les verbes non-modaux, par opposition, par exemple, à espérer. On en peut donner trois:

- (1) Ces deux prédicats entrent dans la construction ①
(j'espère - j'ai confiance, j'ai^{de} l'espoir) à l'en-
contre de s'attendre à, escompter, compter, prévoir,
désirer, souhaiter. Par contre, si tous deux entrent
dans la construction ①, ils diffèrent quant au type
de N_2 qu'ils admettent comme complément. Attendre
(désirer, compter sur) admet les trois types de noms:
a, ā, *. (Cette typologie des noms est bien sûre gros-
sière et peu claire mais elle suffit, provisoirement).
Espérer n'admet guère que * ou, s'il admet ā, c'est
avec un sens voisin de celui d'attendre (ce qui est
aussi le cas de s'attendre, escompter, prévoir, sou-
haïter).

- (2) En rapport avec la construction ①, il existe un ty-
pe particulier de construction nominale, intermédiaire
entre la construction nominale sensu stricto
(a/ā//*) et la construction propositionnelle ③, à
savoir, les formes du type:

N ₁ +V+	①'	l'endroit	où	+ PROP
		le moment		
		l'occasion, le cas		
		⋮		
		le fait	que	
		l'éventualité		
		la probabilité		
		la certitude		
		le risque, la chance		
		⋮		

dont certaines peuvent être substituées à N_2 dans
(1): $N+V_m+N_2...$. Intermédiaires, elles réalisent,
sous une double forme, la fonction d'introduire de
manière non-opaque une information ou une distance à
une information mais en exprimant celle-ci sous forme
propositionnelle, à savoir:

- a) nominaliser une proposition en lui conservant sa
forme propositionnelle;
- b) mettre sous forme propositionnelle un nom tout en
conservant sa fonction nominale.

On pourrait parler ici de *contextes "quasi-modaux"*.

Ce qui a pour effet:

- a) de supprimer la distance modale entre le prédicat
modal et son complément propositionnel, donc de
conférer à celui-ci une position référentielle
tout en exprimant un rapport entre le verbe et
une information sous forme propositionnelle.

On peut remarquer qu'attendre (escompter, prévoir,
s'attendre à, compter) admet une construction de
type (1'), ce qui n'est pas le cas d'espérer (sou-
haïter, désirer).

- b) - 1. D'introduire un rapport entre un verbe et une
information sous forme propositionnelle, dans le
cas de certains verbes qui n'admettent pas les
constructions modales (2) et (3) mais sont, néan-
moins, intuitivement perçus comme modaux.

- 2. De transformer en le dédoublant le rapport en-
tre un verbe et une information exprimée sous
forme propositionnelle, dans le cas de certains
verbes qui admettent les constructions modales
(2) et (3)

On peut l'observer, par exemple, sur les types de
verbes suivants:

- 1. Verbes qui n'admettent pas (2) et (3): illustrer, confondre, désigner, appeler, distinguer, dénigrer, prôvenir (au sens de éviter)...etc.

*il illustre que l'âme	agit	sur le corps
	agisse	

mais

il illustre l'action de l'âme sur le corps,
| en montrant que |
| par ... |

il illustre le fait que l'âme agit sur le corps

Illustrer est non-modal et exprime une relation entre objets, mais un de ces objets reste exprimé sous forme propositionnelle.

Il confond		avec...
désigne		du terme de "..."
appelle	le fait que+Prop	"..."
distingue		de....
dénigre		en disant que...
prévient	le risque	que+prop en...
:	l'éventualité	

- 2. Verbes qui admettent ② et ③: spécifier, préciser, expliquer, prouver,...etc.

③ il explique que l'âme agit sur le corps
précise
spécifie
prouve

(On trouve une allusion à cette propriété, pour expliquer dans KIPARSKI, 1973, p. 337).

① il explique l'action de l'âme sur le corps
précise
spécifie
prouve

(1') il explique le fait que l'âme agit sur le
précise corps
spécifie
prouve

Le contexte (3) est ambigu en ce sens qu'il admet les deux interprétations suivantes:

a) modale:

Il donne	l'explication la précision la spécification la preuve	que l'âme agit sur le corps
----------	--	--------------------------------

susceptible d'être produite-interprétée en transparence ou de manière opaque.

b) quasi-modale:

Il donne	une explication une précision une spécification une preuve	au fait que l'âme agit agisse	sur le corps
----------	---	-------------------------------------	-----------------

susceptible d'une lecture transparente.

On peut remarquer qu'informer n'admet pas cette double interprétation. (*Informer*

que	du fait que
-----	-------------

 sont synonymes de ce point de vue là). Ou que déclarer l'admet, mais dans des cas très particuliers. Entre *déclarer que son fils est né* et *déclarer le fait que son fils est né* on trouve une différence analogue à celle qui existe entre *déclarer au douanier qu'il a des bagages* et *déclarer ses bagages à la douane*. De même, le cas de persuader est quelque peu différent: le dédoublement existe, mais produit un effet d'un autre type

a) *persuader qu'il est venu* : faire croire

b) *persuader du fait qu'il est venu* : faire admettre

(Il faudrait voir si cette distinction est commune à d'autres verbes à nuance causative (ou connative)).

La différence entre informer et expliquer (synonymie/non synonymie des formes (1') et (3)) paraît

pouvoir s'expliciter ainsi: pour informer on aurait deux usages du même prédicat modal, soit:

- ③ La proposition complément peut être considérée comme
- | | |
|----------------------------|----------------|
| dépendante de S_2 | (opacité) |
| dépendante de $S \neq S_2$ | (transparence) |

- ①' La proposition complément doit être considérée comme dépendante d'un $S \neq S_2$

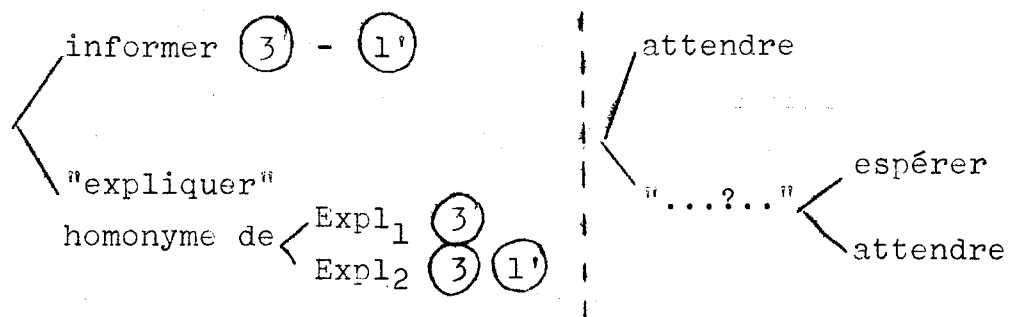
Pour expliquer on aurait, par contre, deux prédicats modaux

- ③ expliquer, au sens de déployer, développer, ajouter ... etc.

- ①' donner une explication à...

mais dont le second seulement admet une construction "quasi-modale" en termes de "fait", donc une construction nominale, à l'opposé du premier.

En ce qui concerne attendre, on peut en tirer la conséquence suivante, par le biais d'une analogie:



A savoir:

- si il y a une relation entre informer et attendre (co-propriété de ③ et ①')
- si il y a une relation entre informer et expliquer terme homonyme de deux prédicats différents dont l'un est *purement modal* et l'autre pas (par ①')
- si enfin, il existait (?) un terme homonyme de espérer et attendre où serait conservée la distinction formelle entre Expl.1 et Expl.2 à savoir
 - < une distance modale à une information (prop)
 - < une action/activité/attitude (procès) à l'égard d'un objet (nom),

on pourrait conclure que le rapport entre espérer et attendre serait de même type: purement modal / non purement modal.

- (3) La troisième raison qu'on peut fournir au caractère non purement modal de attendre est la suivante. Il va de soi que la nominalisation (1') admise pour ce prédicat ne peut être du type "le fait que", qui ne peut être utilisée que si le procès exprimé par le complément propositionnel est, dans le temps, réalisé ou en voie de réalisation, ou a-temporel. Attendre porte sur des événements non-réalisés (attendre le moment -futur- où l'événement aura lieu, peut donc avoir lieu). C'est ce que permet d'exprimer la forme *l'éventualité que...*, en particulier.

Toutefois, il semble (mais ce serait à vérifier) qu'on ait quelque difficulté à accepter les deux formes suivantes:

? 1. Il attend

	<i>l'éventualité</i>		<i>que le train arrive</i>
	<i>la possibilité</i>		

? 2. *Que le train arrive, il l'attend (ou il attend)*

alors que 1. ne paraît pas faire problème pour escompter, compter, prévoir, s'attendre à, par exemple (si elle fait difficulté pour souhaiter, espérer, désirer, c'est pour les raisons qui viennent d'être indiquées), et que 2. ne subit de restriction pour aucun de ces verbes.

On peut essayer de rapporter cette difficulté aux deux types de phénomènes suivantes:

Tout d'abord, il existe des prédicats qu'on peut intuitivement considérer comme modaux -bien qu'ils n'admettent pas les formes retenues ici comme critères-, en raison du fait qu'ils peuvent servir à construire des termes exprimant des attitudes propositionnelles.

Ex.: décevoir, tromper,...

il est déçu

	<i>que</i>	
	<i>de ce que</i>	

ça l'a trompé que...

Ces prédicats admettent, dans la construction (1), essentiellement des noms de type a , mais également des noms de type $\bar{a}$ ou $*$:

*Il a | trompé | son père
 | déçu |*

Il a trompé sa faim, son désir, son envie,...

*Il a | trompé | son attente, ses prévisions, ...
 | déçu |*

Dans tous ces cas, la construction (1') est exclue, et, dans le dernier au profit

- soit d'une construction (1), où N2 est de type a

(Il a trompé quelqu'un à propos de ^{que}ce celui-ci attendait.)

- soit d'une construction (0) (*il s'est distrait...*), selon que la référence du terme-sujet du prédicat n'est pas identique / est identique à celle du déterminant de son terme-objet. Ce qui veut dire que ces prédicats ne peuvent avoir de complément de type propositionnel, qu'ils n'entrent dans aucunes des deux constructions ci-dessus, dans la mesure où 1. contient, en place N2, une expression introductrice de propositions, et 2. opère le clivage d'un complément de type propositionnel.

Il semble alors qu'attendre (par opposition à espérer, par exemple) ait des propriétés voisines, lorsque, par des opérations de ce type (celles qu'opère intuitivement Quine) on lui supprime sa valeur modale (la relation S_2 -Prop.). En perdant sa valeur modale il paraît perdre également sa forme modale (son objet propositionnel). Ce qu'indiquerait le fait qu'il admet plus facilement d'entrer dans des constructions où sont mis en évidence (clivés) les arguments de la relation contenue dans la proposition complément, ou la relation elle-même (nominalisée). Ce qui fait que, dans l'expression *il l'attend*, le est difficilement anaphore d'une proposition.

Le deuxième phénomène auquel il a été fait

allusion est la distinction traditionnelle entre modalité de re et de dicto. L'une est une détermination de la relation ou des arguments ($\mathcal{G}$). l'autre une détermination de la proposition ($\mathcal{G}_1$).

Il est venu calmement

Il est venu probablement

Il est venu heureux

Il est venu heureusement

Il est venu avec bonheur

Il est heureux qu'il soit venu

Il est heureux de venir

Il est venu en toute certitude

Il est venu tout à fait

Il est tout à fait certain

certain

qu'il est venu

Il est tout à fait certain d'être venu

On peut remarquer qu'attendre n'admet pas (ou difficilement?)

l'éventualité	que + prop.
la probabilité	

mais admet

le moment	où + prop.
l'occasion	

qui est une détermination du procès (modalité de re) et non de la proposition (de dicto).

Il semble qu'on puisse dire que la possibilité, pour attendre,

1. d'admettre tous les types de N dans le contexte ①
2. d'admettre le contexte ① (quasi-modal)
3. de n'admettre celui-ci qu'avec une modalité de re tend à faire d'attendre un prédicat non purement modal, bien que
4. il puisse entrer dans les contextes ② et ③ au même titre qu'espérer.

Le schéma suivant résume ces distinctions:

Contextes	Propriétés modales	Interprétations	Activités de S ₁
①	non-modal		
①	quasi-modal	↑ b2	↑ comportement décrit
②		Transp.	
		b1	intervention sur la référence
③	modal	opaque a	attitude rapportée

2. Fonctionnements modaux

Les organisateurs de la fête Rouge attendaient au moins 30.000 entrées et avouaient en espérer 60.000. Il se confirme que ce chiffre a été atteint.

Le Monde, 22.10.75

Ce texte s'organise autour de l'opposition attendre-espérer, en rapport avec laquelle la troisième phrase qu'il contient suscite un effet de surprise, ou le sentiment d'une réussite, qui peut-être qualifiée positivement ou négativement, ou simplement enregistrée, selon qui produit/interprète le texte. Mais cet effet semble être dû, à première vue, à deux facteurs:

1. l'opposition quantitative entre les deux nombres d'entrées (le second double le premier):

X attendait 30.000 entrées - il y en a eu 60.000

2. la correction de l'"intension" liée à l'usage modal possible de attendre (pré-construit au sens B, dont la valeur d'information est donnée comme prise en charge

par S_2), par une "extension" (liée à un usage factif possible de *il se confirme que...*) :

X attendait que 30.000 personnes viennent, interprétable en lecture [b1] par :

les 30.000 qui étaient attendus venir par X sont en fait 60.000.

Or on peut constater que ni l'opposition quantitative, ni la correction de l'intension ne sont simples et immédiates, dans la mesure où elles sont, l'une et l'autre, dépendantes de :

3. l'opposition, fonction de leurs propriétés modales respectives, de attendre et espérer.

2.1 Attendre au moins n et espérer 2n

Pour tenter de saisir comment s'effectue l'opposition quantitative, il faut retenir deux faits :

1. l'existence du quantificateur au moins,
2. le fait que si, dans le schéma du texte, on permute les quantités, on observe que, d'une part

- *Ils attendaient au moins 60.000 et ils en espéraient 30.000. Il en est venu 30.000.*

produit le même effet que celui que nous venons de signaler: la réussite de l'espérance; et que d'autre part

- *Ils en attendaient au moins 30.000 et ils en espéraient 60.000. Il en est venu 30.000*

produit l'effet inverse: le ratage de l'espérance.

2.11 Au moins / au plus

Pour saisir le fonctionnement de au moins, on peut l'opposer à au plus et, en procédant comme le fait DUCROT, observer que :

Ils étaient 30.000 au moins

présuppose: *Ils étaient 30.000*

pose: *Ils étaient plus de 30.000*

Ils étaient 30.000 au plus

présuppose: *Ils étaient 30.000*

Pose: *Ils n'étaient pas plus de 30.000*

Ce qui se justifie par les "faits d'enchaînement" suivants:
qui portent sur le "posé", de deux façons différentes:

Ils étaient au moins 30.000, ou plus
est redondant (sauf si c'est beaucoup plus)

Ils étaient au plus 30.000, ou plus
est contradictoire

*Il devait en venir au moins un ; en fait il en est
venu deux*

complète la prévision un et plus

*Il devait en venir au plus un - en fait il en est
venu deux*

fait échouer, contredit la prévision un sans plus

Ce qui permet de relever l'existence, introduite par au moins d'une "ouverture" (gradation, hiérarchie) vers plus et suggère de ne pas interpréter la conjonction et, dans le texte comme une marque d'opposition. Ce qui n'est pas toujours le cas, selon quel modificateur de quantité est utilisé et où il est placé. On peut alors se demander ce que donne toute la combinatoire des modificateurs au moins/au plus, pour deux énoncés portant sur des quantités opposées (peu/beaucoup). Soit

(1) *Il en attendait n (peu)*

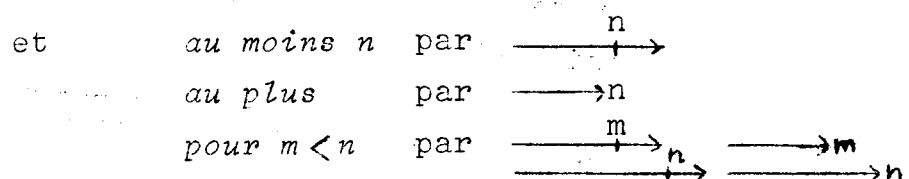
Il en attendait 2n

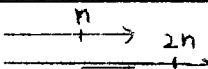
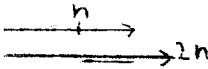
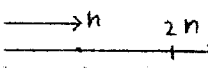
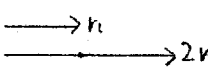
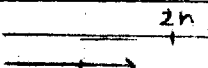
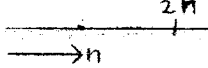
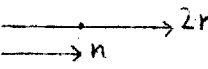
(2) *Il en est venu 2n (beaucoup)*

Il en est venu n

En représentant au moins par -

au plus par +



(1) nb.		(2) nb.		Propriétés	
-	n	-	2n		ouverture <u>max.</u>
		+			ouverture <u>min.</u>
-				opposition <u>max.</u>	
+				opposition <u>min.</u>	
-	2n	-	n		ouverture <u>max.</u>
		+			opposition <u>max.</u>
		-			ouverture <u>min.</u>
		+			opposition <u>min.</u>

2.12 Attendre / espérer

Mais on peut constater, par contre que ce tableau présente des lacunes, lorsque l'énoncé (2) est remplacé par *il en espérait n*, et que si on permute ensuite l'ordre des énoncés les choses se compliquent.

On peut tenter d'en rendre compte, ce qui a pour effet de jeter quelque lumière sur le rapport attendre/espérer, qui tendrait à confirmer les remarques faites plus haut. Dans le cas particulier, on tentera de saisir:

1. l'effet du rapport des quantités ($n/2n$, $2n/n$) par rapport à attendre/espérer,
2. l'effet de l'ordre attendre/espérer, compte tenu du premier rapport.

1. Le tableau suivant combine attendre-espérer avec

$\left\{ \begin{array}{l} \text{au plus} \\ \text{au moins} \end{array} \right.$ en variant les quantités.

	Attendre		Espérer		Ouvert.	Max	Min	Oppos.	Lacunes
I	-	n	-	2n	*	*			
			+		*		*		
			-			*		*	
			+				*	*	
II	-	2n	-	n					(*)
			+			*		*	(*)
			-						
			+				*	*	

Les cas:

Il attendait | au moins 2n | et il en espérait | au moins n |
 | au plus 2n | | au moins n |

produisent intuitivement un sentiment de contradiction.

Or si on construit le même tableau en remplaçant espérer par craindre, on a un tableau absolument identique (T3 que nous ne représentons pas ici). A ceci près que ces deux verbes sont l'inverse l'un de l'autre quant à l'"éclairage" qu'ils confèrent à leur proposition complément:

espérer : valeur positive, V

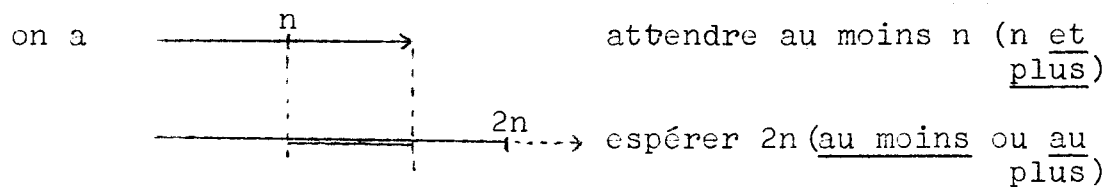
craindre: valeur négative, $\bar{V}$

D'où, pour schématiser ces oppositions:

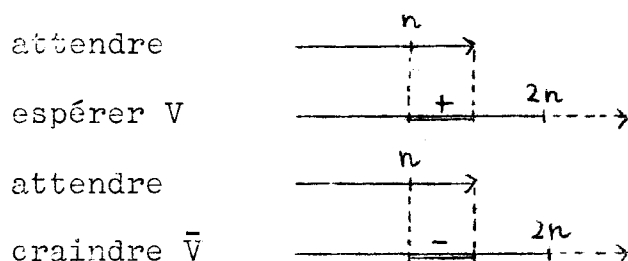
Tableau 4

	Attendre	Espérer	quantité souhaitée	
T2	I	n	2n	vouloir beaucoup (craindre peu)
	II	2n	n	vouloir peu (craindre beaucoup)
T3		Attendre	Craindre	
	I	n	2n	craindre beaucoup (vouloir peu)
	II	2n	n	craindre peu (vouloir beaucoup)

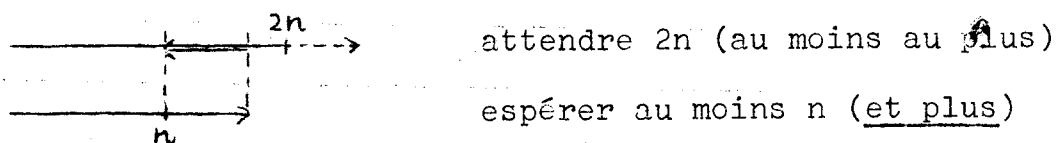
Ceci permet d'expliquer l'existence des lacunes (*). Si



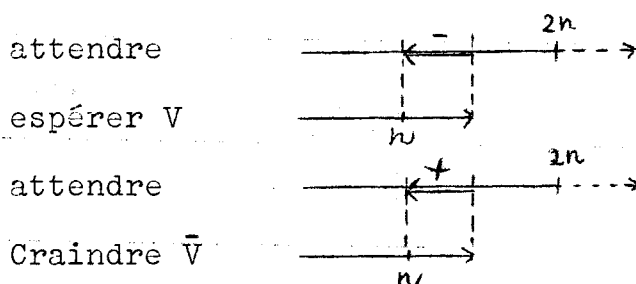
il n'y a pas de contradiction entre attendre plus et vouloir beaucoup. Espérer "éclaire" positivement la grande quantité et le surplus de ce qui est attendu. Mais il en va de même pour craindre, où le surplus s'éclaire négativement (craindre beaucoup).



Par contre, si on a



il y a contradiction entre espérer plus et vouloir peu. Es-pérer "éclairer" positivement la petite quantité mais ne peut le faire du "surplus". On a la même situation pour craindre, avec la valeur inverse



Dans ces deux derniers cas, seule l'opposition est donc admissible.